



métropole
ROUEN NORMANDIE

INFOS PRATIQUES DÉCHETS

2015

PROGRAMME
DE RÉDUCTION DES
DÉCHETS



**BOIS-GUILLAUME
BIHOREL**

www.metropole-rouen-normandie.fr

ÉDITO

Chère Madame, cher Monsieur,

En matière de gestion des déchets, la Métropole Rouen Normandie concentre son action autour de deux objectifs essentiels : la réduction de notre production « à la source » et la modernisation du service apporté à nos habitants.

Parallèlement, dans le cadre de son Programme de Réduction des Déchets et de son Programme Local d'Education à l'Environnement, la Métropole Rouen Normandie met au cœur de ses actions la réduction, le tri des déchets, le recyclage et le réemploi.

Par exemple, l'installation de 100 conteneurs de collecte des textiles, linges et chaussures dans les déchetteries mais aussi dans les communes a permis d'augmenter de 65% le tonnage de ce type de collecte. Ce sont plusieurs centaines de tonnes de déchets en moins et autant d'articles réemployés ou recyclés.

Les actions et réflexions de la Métropole se poursuivent et s'amplifient. Car, au quotidien, tous les éco-gestes de chacun comptent.

Frédéric SANCHEZ,

Président de la Métropole Rouen Normandie

Christine RAMBAUD,

Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers

ZOOM SUR

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce sont les objets volumineux non polluants tels que les meubles, la ferraille, les sanitaires, les jouets, la laine de verre, la literie, la moquette, les palettes, les planches, le grillage,....



3 solutions pour s'en débarrasser « proprement » :

- **Les associations** comme Emmaüs, Envie, le secours populaire... récupèrent les meubles, canapés, électroménager et objets qui peuvent encore servir.
- **Les 16 déchetteries de la Métropole.** Voir page 19.
- **Un service gratuit d'enlèvement des encombrants sur rendez-vous.** Contactez Allo-communauté



Et les déchets électriques et électroniques...

Polluants ou recyclables, ils nécessitent un traitement spécifique.

Apportez votre ancien appareil à votre revendeur lorsque vous en achetez un neuf, déposez le en déchetterie,...

Toutes les adresses d'évacuation, les moyens de dépollution ou de traitement de ces déchets sont sur :

<http://www.eco-systemes.fr/>



Plus d'information sur www.metropole-rouen-normandie.fr
(rubrique environnement / déchets / que faire de vos encombrants)
ou au 0800 021 021



LES DÉPÔTS SAUVAGES

En plus de dégrader le paysage, les dépôts sauvages polluent les sols, l'air et l'eau. Ils sont interdits par la loi du 15 juillet 1975 et passibles d'amendes.

Les déchetteries sont l'endroit idéal pour jeter vos encombrants et déchets toxiques (retrouvez l'adresse et les horaires d'ouverture des déchetteries les plus proches p.19).



DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS

BOIS-GUILLAUME

Lundi 2 et mardi 3 mars

De 14h à 19h
Avenue Henri-Dunant

Mercredi 4

De 9h à 19h
Place de l'église

Jeudi 5 mars

De 14h à 19h
Place de l'église

Vendredi 6 et lundi 9 mars

De 14h à 19h
Place du coucou,
rue du champ des oiseaux

Mardi 10, jeudi 12 et vendredi 13 mars

De 14h à 19h
Parking de la mairie

Mercredi 11

De 9h à 19h
Parking de la Mairie

BIHOREL

Vendredi 17 avril

De 14h à 19h
Parking du cimetière

Lundi 20 et mardi 21 avril

De 14h à 19h
Place de l'église

Mercredi 22 avril

De 9h à 19h
Place de l'église

Jeudi 23 et vendredi 24 avril

De 14h à 19h
Centre commercial
du Chapitre

Vous avez manqué la distribution des sacs dans votre commune, **consultez le site internet de la Métropole www.metropole-rouen-normandie.fr ou appelez Allo Communauté au 0 800 021 021** pour connaître les autres moyens de vous les procurer.

LES PAPIERS ET EMBALLAGES



Les papiers et emballages doivent être triés et déposés dans le sac jaune.

> SONT UNIQUEMENT ACCEPTÉS :



Papiers, enveloppes,
annuaires, catalogues,
livres, cahiers...



Flaconnages
plastiques



Boîtes, aérosols,
bidons en alu...



Briques
alimentaires



Emballages
en carton



À déposer uniquement dans le sac jaune vidés de leurs contenus.

> NE SONT PAS ACCEPTÉS :



→ à jeter
avec vos ordures
ménagères



→ à donner
ou à jeter avec vos
ordures ménagères



→ à déposer
en colonne Textiles,
Linges - Chaussures

Ayez le réflexe déchetterie !

Les déchetteries sont ouvertes et accessibles gratuitement aux particuliers résidant dans l'une des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF...).

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :



↑ sauf Saint-Martin-de-Boscherville

LES DÉCHETS REFUSÉS :

- ordures ménagères
- produits explosifs, radioactifs ou instables
- gros éléments mécaniques de voitures, camions, machines agricoles
- déchets d'activités de soin, produits pharmaceutiques, déchets anatomiques, infectieux ou putrescibles
- tout déchet dépassant un gabarit de 4 mètres par 1m50

Et les encombrants ?

Si vous habitez en maison individuelle et que vous ne pouvez pas vous déplacer, la collecte en porte à porte des vieux matelas, du mobilier, du bois ou de la ferraille a lieu sur rendez-vous en contactant allo communauté.

Anneville-Ambourville 2701 route de Bourg Achard

Lundi et mercredi 8h-12h
Vendredi 14h-18h
Samedi 8h-12h et 14h-18h

Bois-Guillaume 2001, rue Herbeuse

Mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

Bos

Rue des Canadiens
Lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-18h30
Mardi et jeudi 9h-12h

Caudebec-lès-Elbeuf

Rue de la chaussée
Du lundi au samedi 10h-18h
Le dimanche 9h30-12h30

Cléon

Rue Marie-Louise et Raymond Boucher
Du lundi au samedi 10h-18h
Le dimanche 9h30-12h30

Darnétal

Sente de la Ravine
Lundi, mercredi, jeudi, et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 14h45-17h30

Déville-lès-Rouen

Impasse Barbet
Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Jeudi 9h-11h45

Duclair

Hameau les Monts
Du lundi au vendredi 15h-18h
Le samedi 10h-12h et 14h-18h

Grand-Couronne Allée Côte Mutel

Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

Maromme (*)

St Jean du Cardonnay Côte de la Valette
Ouverte 7j/7 8h-19h

Petit-Quevilly

Chemin du Gord
Lundi, mardi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Jeudi 9h-11h45

Rouen (*)

Quai du Pré aux Loups
Ouverte 7j/7 8h-19h

Saint-Étienne-du-Rouvray

Rue Désiré Granet
Lundi mercredi jeudi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 14h45-17h30

Saint-Martin-de-Boscherville

Chaussée Saint-Georges
Lundi et samedi 10h-12h et 14h-18h
Mercredi et vendredi 15h-18h

Notteville-lès-Rouen

Chemin de Halage
Mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h-12h et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h45

Le Trait

Boulevard Industriel
Lundi 10h-11h45 et 13h30-17h45
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 13h30-17h45
Samedi 9h-11h45 et 13h30-17h45

(*) exceptionnellement ouvertes le 8 mai, le jeudi de l'ascension et le 1^{er} novembre.

Si vous avez des questions sur les déchets :

allo communauté
LE NUMÉRO VERT DE LA MÉTROPOLE • 71/7 • 24H/24
0 800 021 021

CALENDRIER DES COLLECTES 2015

BOIS-GUILLAUME / BIHOREL

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir

LÉGENDE

Ordures ménagères



Papiers et emballages



Déchets végétaux



NON FERME

Jours fériés

Le verre : utilisez les colonnes d'apport volontaire



allo communauté
LE NUMÉRO VERTE DE LA METROPOLE - 7337 - SAVOIE
0 800 021 021

janvier

L	M	M	J	V	S	D
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

février

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

janvier 2016

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3						